

TEMPERATURE

Du 2 août 1904.

Table with 2 columns: Temperature (Fahrenheit/Centigrade) and values for different times of day.

EN MANDCHOURIE.

La guerre entre les Russes et les Japonais, ou plutôt la première phase de la guerre, paraît entrer dans une période décisive.

Après avoir rejeté il y a deux jours l'aile droite des Russes sur leur centre, Hai-Tcheng, le général Oku, avec près de 400,000 hommes et une formidable artillerie, s'est lancé à la poursuite de l'ennemi.

Tout semble donc dépendre aujourd'hui de la rapidité avec laquelle l'armée de Kouropatkin se repliera sur Hai Toheng et de la sur Liao Yang.

Combien les Russes ne doivent pas regretter aujourd'hui d'avoir rejeté le plan du général en chef qui, en ne trouvant à son entrée en Mandchourie, un lien de 250,000 sur lesquels il comptait, a proposé hardiment de rappeler toutes les troupes à Moukden, laissant le sud de la Mandchourie ouvert aux Japonais et abandonnant Port Arthur à son sort.

Les événements ont démontré que Kouropatkin voyait juste, et s'il eût du généraliser l'opération, le rejet de son plan par les autorités de St-Petersbourg, il en sera exactement au même point qu'à son arrivée, mais avec cette différence, qu'au lieu d'avoir des troupes fraîches et capables d'un effort décisif il n'aura à Moukden, après une série de cruelles défaites, qu'une armée démoralisée, décimée, dont les vides seront à peine remplis par des renforts arrivant avec une lenteur désespérante.

En outre il est à peu près certain que les Japonais s'y opposeront et le forceront à se replier encore plus loin, sur Kharbine, au point où le Transsibérien se divise en deux lignes, l'une conduisant à Port Arthur, l'autre à Vladivostok.

La présence de l'armée de Kouropatkin dans le sud de la Mandchourie n'a été d'aucune utilité pour Port Arthur, pas-

qu'il n'a pu s'en approcher et que Strakelberg qu'il avait en voyé dans la direction de la place assiégée s'est fait écraser.

Il importe maintenant pour les Russes de conserver Port Arthur jusqu'à l'arrivée de l'escadre de la Baltique, qui doit, d'après des avis de St-Petersbourg, prendre incessamment la mer.

Il est vrai que les Japonais ont déjà attaqué plusieurs fois Port Arthur et que probablement ils l'ont redoublé d'efforts, mais ils n'ont réussi jusqu'ici qu'à perdre beaucoup de monde devant la place.

Les Japonais pensaient peut-être recommencer l'exploit de 1894, quand, trois jours après leur arrivée, sans même attendre leurs pièces de siège, ils ont donné l'assaut.

Il est donc possible que Port Arthur tienne longtemps encore, d'autant plus que le général Stoessel, qui en est le gouverneur, et le général Folk, qui commande les troupes extérieures, sont deux des meilleurs généraux de la Russie.

Il est raisonnablement permis de croire que, avec de pareils chefs, les troupes de Port Arthur n'ont pas encore dit leur dernier mot.

LA REVOCATION

-DE-

M. LAGRAVE.

M. Michel Lagrave qui a passé plusieurs jours à la Nouvelle-Orléans, il y a deux mois à peine, est un personnage politique trop connu, et le zèle dont il a fait preuve dans l'exercice de ses hautes fonctions de Commissaire-général du gouvernement français à l'Exposition Universelle de St-Louis l'a suffisamment mis en vue pour qu'il soit intéressant de lire les protestations que sa révocation a motivées.

Voici ce que nous lisons dans le Figaro à ce sujet :

On serait curieux de savoir si M. Combes, en révoquant M. Michel Lagrave, s'était imaginé qu'il aurait l'opinion pour lui. Sans doute, la certitude de n'être pas approuvé n'est pas arrêtée M. le président du Conseil, qui s'est fait une coutume, ou dirait presque un système, de braver le sentiment public.

Tantefois on peut supposer qu'il se attendait pas à l'importante manifestation qui accueille la révocation de M. Lagrave. Les hommes les plus qualifiés n'ont pas hésité à dire tout haut ce qu'ils pensent de cet acte indéfendable.

Voici d'abord la protestation de M. Mascouard, président du Comité républicain du commerce et de l'industrie, à M. Georges Trouillet, ministre du commerce :

Paris, 18 juillet.

Monsieur le ministre.

Au nom du Comité républicain du commerce et de l'industrie, nous tenons à protester hautement contre l'acte regrettable que vient d'accomplir le gouvernement en relevant M. Michel Lagrave de ses fonctions de commissaire général de la France à l'Exposition de Saint-Louis.

Il nous est impossible, comme industriels, d'accepter cette révocation qui nous lèse profondément dans nos intérêts. C'est en raison de la confiance absolue que nous avons inspirée personnellement M. Michel Lagrave que nous sommes décidés à prendre part à l'Exposition de Saint-Louis.

Très en contrairement des questions qui intéressent notre commerce et notre industrie aux Etats-Unis, M. Michel Lagrave avait représenté d'une manière particulièrement remarquable la France à Saint-Louis, et il convenait, à notre avis, de le laisser terminer cette œuvre.

Il nous est impossible d'accepter l'acte par lequel le gouvernement vient de frapper l'un des meilleurs serviteurs de la République, l'homme infatigable qui aurait cru ne pas remplir complètement son devoir de fonctionnaire républicain, si malgré le labeur écrasant de l'organisation d'une grande Exposition, il n'avait consacré encore et de temps et de force à la défense des institutions républicaines.

Le gouvernement avait le devoir de ne pas oublier ces services avant de prendre une pareille décision.

Quant à nous, monsieur le ministre, nous tenons à vous dire que, fidèles à nos convictions et à nos amitiés, nous conservons à M. Michel Lagrave notre entière confiance et notre entière sympathie.

Agrez, monsieur le ministre, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Comité républicain du commerce et de l'industrie : Le Président, MASCOURARD.

Pais, c'est M. Bussière, député de la Corréze, membre du Bloc, qui écrit à M. Combes lui-même, en ces termes :

Paris, 18 juillet 1904.

M. le président du Conseil.

Au cours de la séance du 12 juillet dernier, parlant au nom d'un certain nombre de mes collègues de la majorité, j'ai fait connaître à la tribune de la Chambre qu'en votant l'ordre du jour présenté par la délégation des gauches, nous entendions mettre fin à l'affaire dite "des Charteux" et qu'quand on représentaient le serait exercée contre tel fonctionnaire.

Non seulement vous n'avez pas protesté contre mes paroles, mais encore vous avez accepté le bénéfice de mon vote ainsi que celui d'un grand nombre de mes collègues — et des plus qualifiés — qui vous avaient fait entendre personnellement le même langage.

Trois jours se sont à peine écoulés depuis la séparation des Chambres et, sans motif, sans fait nouveau, le gouvernement vient de décider la révocation de M. Michel Lagrave, commissaire général du gouvernement français à l'Exposition de Saint-Louis.

C'est là un acte que nous ne pouvons laisser passer sans protestation et dont nous avons le droit de vous demander compte. Nous ne saurions admettre,

deux représentants républicains, qu'un haut fonctionnaire, délégué du secret professionnel, appelé à déposer librement, sous la foi du serment, devant une Commission parlementaire, puisse être inquisé dans ses fonctions en raison de son témoignage.

Si un pareil état de choses, était accepté par le Parlement, il serait à considérer pour la dépendance et la sincérité des fonctionnaires devant les tribunaux ou les Commissions d'enquête parlementaires.

J'ai, en conséquence, l'honneur de vous informer que, dès la rentrée des Chambres, j'interpellerai le gouvernement sur la révocation de M. Michel Lagrave de ses fonctions de commissaire général de la France à l'Exposition de Saint-Louis.

Veillez agréer, monsieur le président du Conseil, l'assurance de ma haute considération.

BUSSIERE, député de la Corréze.

Ruïn, M. Emile Dupont, président de la section française à l'Exposition de Saint-Louis, a fait tenir également à M. Combes la lettre suivante :

Paris, le 18 juillet 1904.

Monsieur le président du Conseil.

Au nom des 7.500 exposants français qui ont envoyé leurs produits à Saint-Louis, j'ai le devoir de protester énergiquement contre la mesure inexplicable que vient de prendre le gouvernement en révoquant M. Michel Lagrave de ses fonctions de commissaire général.

À de nombreuses reprises différentes, j'ai demandé à vous entretenir du préjudice considérable que causerait aux intérêts français le remplacement de notre représentant aux Etats-Unis.

Bien que mon désir vous ait été transmis par des députés de la majorité républicaine, vous n'avez pas cru devoir m'écouter.

Vous n'avez pas permis à nos représentants exposants français de vous signaler le préjudice que vous causiez à l'heure actuelle, le changement de notre commissaire général.

Depuis trois années, M. Michel Lagrave, par son travail opiniâtre, par l'activité qu'il avait déployée et surtout par la confiance qu'il avait inspiré au gouvernement des Etats-Unis et à l'administration de l'Exposition, avait placé la France au premier rang des nations étrangères.

C'est au prix de ses efforts persévérants que les résultats particulièrement remarquables que vous savez ont été acquis. Mais il restait à livrer une dernière bataille, celle du jury des récompenses dont les opérations commencent dans quelques semaines, et c'est ce moment qui se trouve choisi pour le remplacement de notre commissaire général.

Laissez-moi vous dire, M. le président du Conseil que les circonstances ne pouvaient pas être plus fâcheuses. Les nouveaux fonctionnaires que vous avez nommés ne connaissent rien de ce qui s'est passé, ni des difficultés que nous avons eues à lutter.

C'est donc donner libre carrière à nos concurrents étrangers pour nous disputer les avantages que M. Michel Lagrave avait assurés à la France.

Il sera permis à celui qui vient de passer plusieurs semaines à l'Exposition de Saint-Louis et qui a été associé pendant trois années aux travaux du commissaire général que vous venez de sacrifier, de s'étonner que des motifs d'ordre personnel aient été mis par le gouvernement au

dessus des intérêts considérables actuellement engagés par les Français à l'Exposition de Saint-Louis.

Apprenez enfin que la mesure dont M. Michel Lagrave est l'objet est de nature à lui conseiller plus que jamais l'optimisme et la confiance des industriels français exposant à Saint-Louis et que tous, à cette occasion, sont heureux de rendre hommage à la loyauté de son caractère et à la haute probité avec laquelle il a rempli sa mission.

Veillez, etc., etc.

Emile DUPONT, Manufacturier, président de la section française à l'Exposition de Saint-Louis, conseiller général républicain de l'Oise.

Par contre, quoique M. Combes se soit vanté publiquement de passer un quart d'heure tous les matins à lire des adresses de félicitations, on ne connaît encore personne qui ait eu le courage de le féliciter pour cette victoire de ses rancunes personnelles sur la justice et les intérêts français.

Les journaux les plus ministériels se sont bornés à enregistrer le fait, sans commentaires. M. Combes trouverait peut-être à la rigueur quelques Comités électoraux suffisamment serviles, quelques députés socialistes assez domestiqués pour lui tracer, à cette occasion, de nouvelles couronnes. En tout cas, rien ne saurait prévaloir contre les avis, très autorisés et visiblement fondés en équité, des signataires de ces trois lettres acabitantes.

La vengeance est le plat favori de M. Combes qui, en dépit d'un mot célèbre, n'a même pas la patience nécessaire pour le manger froid. Mais l'énergie intervention de M. Mascouard, Bussière et Emile Dupont ne lui aura pas permis de savourer cette leçon sans mélange. S'il est fermé aux arguments les plus justes lorsqu'il s'agit de sa personne, M. le président du Conseil n'est pas insensible aux préoccupations égoïstes.

Or, il apparaît bien que l'incident ne tourne pas à son avantage et qu'il sort très affaibli de cette aventure où son tempérament baveux et brutal l'a précipité tête baissée. Les auteurs de ces protestations ne sont ni des égoïstes sans importance, ni de vains cléricaux ou prétendus tels, avec qui il est inutile de se gêner. M. Bussière appartient à la majorité ministérielle, laquelle n'est pas oisivement trépidante. Il y a déjà pas mal de "dissidents" et il n'est pas probable que beaucoup plus pour que le cabinet fût renversé. M. Mascouard est un des personnages les plus considérables du parti au pouvoir, auquel il a rendu d'appréciables services lors de la dernière période électorale. Des députés radicaux, en grand nombre, lui doivent leur élection, et prévoyant qu'il aurait encore besoin de lui, ne se soucient pas de le perdre.

M. Combes a été mis, sans crédit, en très mauvaise posture. Il espère, qu'à la rentrée, dans trois ou quatre mois, tout sera oublié. Ce n'est pas certain. M. Michel Lagrave a prouvé, dans sa déposition devant la Commission d'enquête, qu'il avait une excellente mémoire. Et ses défenses ne l'ont pas moins bonne puisqu'il se souvient encore, après sa disgrâce, des services qu'il a rendus.

G. DAVENAY.

LES NOUVEAUX COMMISSAIRES DE POLICE.

Le maire Paul Capdeville a soumis hier à l'approbation du conseil municipal la nomination des deux hommes qui, avec lui, formeront le Bureau des Commissaires de Police créé par une loi récente de l'Assemblée générale de la Louisiane.

Ces hommes, dont la nomination était prévue depuis quelques jours, sont de ceux qui, par leur passé, leur carrière, leur situation sociale, font l'orgueil de leur milieu, et s'ils peuvent à juste titre se montrer fiers d'être appelés à des fonctions nouvelles, dans l'exercice desquelles ils leur sera possible de rendre de grands services à la communauté, on peut dire aussi que le maire, en les choisissant, a fait preuve d'un esprit éclairé, d'un jugement sûr, d'un dévouement inflexible à la chose publique. Il n'a eu en vue que les intérêts de la communauté, et il a désigné ceux qui, dans son opinion, étaient le mieux en mesure de les servir.

C'est à l'unanimité que les conseillers municipaux ont ratifié la nomination de MM. A. W. Moffett et Magnus Pedersen, et ils ont montré, en cette occasion, combien, eux aussi, ils avaient été au maître d'avoir choisi des hommes aussi dignes en tous points.



MAGNUS PEDERSEN

M. Pedersen est dans les affaires depuis son enfance, et c'est par un travail incessant, une énergie indéfectible, une probité à toute épreuve, que de concert avec son père qui l'avait associé à ses affaires, il réussit à porter à un haut degré de prospérité la maison de commission de la rue Poydras. Ils l'occupent maintenant, le père et le fils, de l'achat et de la vente de propriétés.

Quoique très connu dans les cercles commerciaux, M. Magnus Pedersen n'a été en évidence devant le public que lors de son élection au conseil municipal par les citoyens du septième ward, en 1897. Dans ces fonctions, si nouvelles pour lui, M. Pedersen montra une sagesse de jugement, une détermination peu communes. Lorsqu'après avoir étudié une question, après avoir consulté les sources qu'il croyait les meilleures, toutes les informations qu'il jugeait nécessaires pour former son opinion, rien n'aurait pu le faire sortir de la voie qu'il s'était tracée.

Aussi son homme n'a-t-il eu plus de respect que lui pour l'opinion de ceux avec qui il se trouvait en contact, les estimant à sa valeur et les croyant comme lui sincères et imbus de l'idée du devoir.

M. Pedersen est membre du Bureau de Commerce, du Club de Gymnastique, les Jeunes Gens, du Club des Eches et d'autres sociétés. Il est aimé et estimé de tous ceux qui le connaissent.

M. Moffett est un des plus anciens et des plus importants marchands de bois de construction de notre ville. Pendant de longues années ses chantiers ont entouré la tête du Vieux Bassin, ils le bordent aujourd'hui à la hauteur de la rue Dorgenois. Homme d'affaires avant tout, M. Moffett n'est sorti qu'une fois de son cercle pour se mêler à la chose publique, en 1893, quand, à la suite de sa condamnation par le jury, il fut élu représentant des treize et quatorze wards à la convention constitutionnelle. La commission dans toute sa carrière, M. Moffett s'est montré un homme à principes rigoureux, qui n'en fait dévier de la voie juste et droite qu'il s'est tracée.

Il est né en 1835 à New Albany, Indiana, et est établi à la Nouvelle-Orléans depuis 1859. Il était employé dans la fonderie de Mimms. McCann et Harrell quand la guerre civile éclata, et c'est dans la marine de la confédération qu'il remplit son devoir. C'est lui qui prépara la fameuse canonnière Webb, qui devait forcer si brillamment le blocus de la Nouvelle-Orléans.

M. Moffett avait épousé en premières noces Mlle Mary T. Gage, de la paroisse de Cadde.

Après sa mort il épousa Mlle M. C. Hoser, qu'il eut aussi la douleur de perdre. Il lui reste un fils de sa première femme.

Le nouveau commissaire est aujourd'hui au premier rang de nos négociants, et sa carrière peut servir d'exemple.



MAGNUS PEDERSEN

M. Magnus Pedersen est dans les affaires depuis son enfance, et c'est par un travail incessant, une énergie indéfectible, une probité à toute épreuve, que de concert avec son père qui l'avait associé à ses affaires, il réussit à porter à un haut degré de prospérité la maison de commission de la rue Poydras. Ils l'occupent maintenant, le père et le fils, de l'achat et de la vente de propriétés.

Quoique très connu dans les cercles commerciaux, M. Magnus Pedersen n'a été en évidence devant le public que lors de son élection au conseil municipal par les citoyens du septième ward, en 1897. Dans ces fonctions, si nouvelles pour lui, M. Pedersen montra une sagesse de jugement, une détermination peu communes. Lorsqu'après avoir étudié une question, après avoir consulté les sources qu'il croyait les meilleures, toutes les informations qu'il jugeait nécessaires pour former son opinion, rien n'aurait pu le faire sortir de la voie qu'il s'était tracée.

Aussi son homme n'a-t-il eu plus de respect que lui pour l'opinion de ceux avec qui il se trouvait en contact, les estimant à sa valeur et les croyant comme lui sincères et imbus de l'idée du devoir.

M. Pedersen est membre du Bureau de Commerce, du Club de Gymnastique, les Jeunes Gens, du Club des Eches et d'autres sociétés. Il est aimé et estimé de tous ceux qui le connaissent.

AMUSEMENTS.

WEST END

On peut attribuer le succès des Century Minstrels qui jouent en ce moment à West End à diverses causes. Il est incontestablement dû au talent des artistes de cette troupe. Comme tous les autres ministres, ils chantent, dansent, monologuent et dialoguent, mais ils le font avec un talent peu commun, et c'est pour quoi ils ont, dès leur début, fait la conquête du public.

L'orchestre du professeur Paolletti et les vues du biographe complètent à merveille le programme.

PARC ATHLETIQUE.

Les deux charmants opéras qui tiennent l'affiche cette semaine

Feuilleton

L'Abelle de la N. O.

LA FAUVETTE Du Faubourg.

Par Henri Germain.

TROISIÈME PARTIE.

LE VARIÉTÉ

— En route ! ordonna Maurice.

Et vous savez, Maurice, en cas de surprise, pas d'hésitation, trappez sans pitié, il faut passer quand même.

— Oui, répliqua Maurice, en marchant sur les traces de son compagnon.

Il s'avancèrent prudemment, l'un derrière l'autre, regardant les murailles de près, les yeux dilatés, l'oreille attentive.

Il parvinrent sans encombre jusqu'aux remparts du ksar, les franchirent assez facilement, car ils étaient peu élevés, et se trouvaient dans le jardin.

A ce moment même, il leur sembla percevoir un bruit de voix, s'élevant du côté de l'habitation de Messoud.

— Ne perdons pas une minute, dit de Bussières; nous approchons heureusement des méharas, mais il faut agir vite, ou nous sommes perdus!

— Exact, dit-il, ils débouchent dans un enclos ou, sous une sorte de gombri sans cloisons, se tenaient allongés sur le sol deux dromadaires attachés à des piquets.

— Tenez, dit-il alors à Maurice en lui tendant une cordelette préparée, attachez-lui les jambes solidement.

Le sous-lieutenant s'empressa d'obéir, tandis que de Bussières liait en même temps les bras et les poignets du malheureux gardien.

Puis les deux méharas furent détachés de leurs piquets.

— Tenez les, dit de Bussières, en passant à Maurice les licols rudimentaires qui garnissaient les animaux.

Et, furetant dans le gombri, l'ex-capitaine découvrit bientôt deux selles en assez mauvais état, cependant suffisantes à soutenir des cavaliers.

En quelques minutes, les dromadaires furent en selle et harnachés, puis les deux compagnons les montèrent.

— Écoutez moi, Maurice, dit alors Bussières, allongez vos jambes sur le cou de l'animal, et frappez le de vos pieds pour l'inviter à se relever.

Docilement, les méharas se dressèrent, et, guidés par leurs cavaliers, se mirent en marche l'un derrière l'autre. La monture de Maurice suivait celle de l'ex-capitaine, dirigé d'une main plus habile.

— À ce moment, les voix entendues par les fugitifs s'élevèrent de nouveau, et semblèrent se rapprocher de l'endroit où ils se trouvaient.

Désireux avant tout de s'éloigner du ksar, sans se préoccuper de la direction, les hardis compagnons pressèrent l'allure des dromadaires, sortirent de l'enclos, franchirent la zone des jardins, et se lancèrent en avant, au hasard.

Ils avaient à peine parcouru trois cents mètres que des vociférations furieuses retentirent derrière eux.

Cette fois leur fuite était signalée, on allait les poursuivre.

— Décourvrez, lança de Bussières, c'est jouer de malheur!

Allons, Maurice, tenez-vous bien, il faut galoper pour échapper à ces bandits.

— Frappez votre monture sur la croupe.

Le sous-lieutenant obéit aussitôt, et son méhara, d'ailleurs entraîné par l'exemple de son compagnon, prit un trot alloué, terrible pour son cavalier novice.

Derrière les fugitifs, les cris redoublèrent.

Un coup de feu retentit, rayant sinistrement l'obscurité, puis un autre plus proche.

Une balle siffla aux oreilles de Bussières.

— En avant, à fond de train! hurla l'ex-capitaine furieux.

Peu à peu les voix s'éteignirent, le silence reprit son empire sur les solitudes ténébreuses.

— Enfin, s'éleva le murmure de Bussières, en exhalant un long soupir de soulagement.

— Présent, allons pas.

Maurice s'empressa de déferer

à cette recommandation, et cela, non sans une très vive satisfaction.

Il était déjà courbaturé, car le trot du dromadaire est extrêmement fatigant, surtout lorsque l'on monte cet animal pour la première fois.

— Sommes-nous vraiment hors de danger? demanda-t-il, après s'être remis un peu.

— Je le crois, sauf les aventures possibles, et même probables de la route.

— Ainsi, je vous le répète, et j'insiste, mon cher Maurice, en cas d'attaque, ne faites pas d'inutiles générosités.

Le chevaleresque n'a rien à voir avec les brigands du Sahara.

Il s'agit avant tout de défendre nos deux existences, de les sauver, coûte que coûte.

Si nous étions repris à présent, notre mort serait absolument certaine.

— Comptez sur moi, Georges, je suis bien décidé à vivre et à demeurer libre.

— Bon; deux hommes résolus comme nous en valent dix.

— Allons donc franchement de l'avant, et, à la grâce de Dieu!

— Dans quelle direction marchons-nous? demanda le sous-lieutenant.

— Vers l'Ouest, si je m'en rapporte aux étoiles. Quand l'aurore paraîtra, nous nous arrêterons un instant pour nous reconnaître mieux et fixer, si nous

le pouvons, un itinéraire à peu près sûr.

Après avoir dit cela, de Bussières parut s'absorber, durant un long moment, en des réflexions profondes.

Maurice respecta son silence, avec une discrétion qui tenait à la fois de son caractère et de ses habitudes invétérées de discipline militaire.

— Dormez vous, Maurice? demanda tout à coup de Bussières, en relevant la tête.

— Oh! non, je fais comme vous, je réfléchis.

— A quoi, mon ami?

— A tout ce qui s'est passé d'étrange depuis ma capture.

Une chose m'inquiète particulièrement.

Ce sont les lettres que, sur votre conseil, et à la demande de ce brigand de Messoud, j'ai dû écrire au général Drestem et au gouvernement général.

Les dix mille francs exigés pour ma rançon deviennent inutiles.

— Sans doute.

— Donc, c'est une grosse somme perdue d'avance.

— Bast, ne vous tourmentez pas trop à ce sujet, mon cher Maurice. Du côté du gouvernement général, on ne se pressera pas d'envoyer les fonds. La promptitude n'est pas dans les mœurs administratives.

Drestem, seul, aurait pu expédier tout de suite l'argent nécessaire à votre libération.